



CTIP CENTRE TECHNIQUE
DES INSTITUTIONS
DE PRÉVOYANCE

Acteur de la protection sociale de demain

RÉSULTATS DU 14^E BAROMÈTRE DE LA PRÉVOYANCE CTIP / CRÉDOC

— LA PRÉVOYANCE —

92%
DES ENTREPRISES



et
83%
DES SALARIÉS

COUVERTS PAR UNE GARANTIE DE PRÉVOYANCE

(garanties en cas d'incapacité de travail, d'invalidité et de décès)

L'INCAPACITÉ DE TRAVAIL

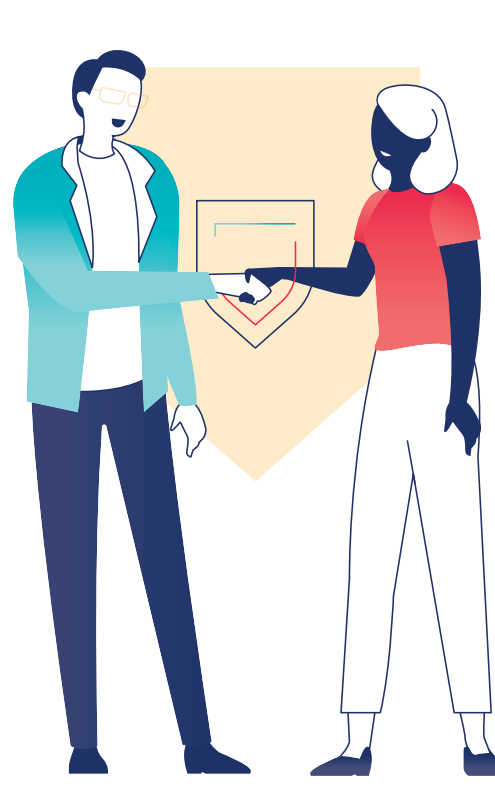
64%
DES SALARIÉS



85%
DES ENTREPRISES

déclarent être **protégés** contre ce risque

LES ACCORDS DE BRANCHE



9/10

entreprises considèrent que **l'accord de branche**
est une **bonne ou très bonne chose**

+ 7 points

en 2019, **83% des entreprises** jugeaient
positivement l'accord de branche

SES AVANTAGES SONT :

La solidarité entre
tous les salariés d'un secteur

31%
des entreprises

La simplicité
de la mise en place

33%
des entreprises

LA BONNE PERCEPTION DE LA GOUVERNANCE PARITAIRE



6/10
DES SALARIÉS

et

6/10
DES ENTREPRISES

ont une **bonne image**
de ce **mode de gestion**



LA DÉPENDANCE ET LES AIDANTS

4/10

salariés se sentent concernés
par **le risque de dépendance**

31%
DES SALARIÉS et

22%

DES ENTREPRISES
seraient favorables à la mise
en place **d'une garantie**
protégeant les salariés aidants



L'ÉPARGNE RETRAITE ET SALARIALE

41%

DES SALARIÉS
déclarent en bénéficier



44%

DES ENTREPRISES
déclarent la proposer
à leurs salariés

MÉTHODOLOGIE

ENQUÊTE RÉALISÉE EN JUILLET 2021 AUPRÈS DE

1001

SALARIÉS

DU SECTEUR

PRIVÉ

(consultation en ligne)



1002

RESPONSABLES

D'ENTREPRISES

(consultation au téléphone)

460 entreprises
de 1 à 9 salariés

214 entreprises
de 10 à 49 salariés

229 entreprises
de 50 à 249 salariés

99 entreprises
de 250 salariés et plus



CTIP

CENTRE TECHNIQUE
DES INSTITUTIONS
DE PRÉVOYANCE

Acteur de la protection sociale de demain

Le CTIP compte 38 organismes
adhérents au 1^{er} janvier 2021,
dont 32 institutions de prévoyance,
et une union. Elles couvrent plus
de 13 millions de salariés en prévoyance
et en santé, soit un salarié sur deux.



CTIP CENTRE TECHNIQUE
DES INSTITUTIONS
DE PRÉVOYANCE

Acteur de la protection sociale de demain

RÉSULTATS DU 14^E BAROMÈTRE DE LA PRÉVOYANCE CTIP / CRÉDOC

LA SANTÉ

9/10

ENTREPRISES
proposent
une complémentaire
à leurs salariés



7/10

DES SALARIÉS
déclarent bénéficier
d'une complémentaire
santé dans leur entreprise

LE DÉVELOPPEMENT DES OPTIONS FACULTATIVES

+ 5/10

entreprises proposent **des options**
facultatives à leurs salariés



+ 4/10

ces options sont à **la charge exclusive**
du salarié

LA COUVERTURE DES AYANTS DROITS

62 %

des complémentaires
santé couvrent les ayants-droits

31 %

de ces couvertures
sont optionnelles
et financées
par le salarié



LES TARIFS



46 %

DES SALARIÉS

43 %

DES ENTREPRISES
n'ont pas constaté
de **hausse tarifaire** en 2020

MÉTHODOLOGIE

ENQUÊTE RÉALISÉE EN JUILLET 2021 AUPRÈS DE

1001

SALARIÉS
DU SECTEUR
PRIVÉ
(consultation en ligne)



1002

RESPONSABLES
D'ENTREPRISES
(consultation au téléphone)

460 entreprises
de 1 à 9 salariés

214 entreprises
de 10 à 49 salariés

229 entreprises
de 50 à 249 salariés

99 entreprises
de 250 salariés et plus



CTIP CENTRE TECHNIQUE
DES INSTITUTIONS
DE PRÉVOYANCE

Acteur de la protection sociale de demain

Le CTIP compte 38 organismes
adhérents au 1^{er} janvier 2021,
dont 32 institutions de prévoyance,
et une union. Elles couvrent plus
de 13 millions de salariés en prévoyance
et en santé, soit un salarié sur deux.



CTIP CENTRE TECHNIQUE
DES INSTITUTIONS
DE PRÉVOYANCE

Acteur de la protection sociale de demain

RÉSULTATS DU 14^E BAROMÈTRE DE LA PRÉVOYANCE CTIP / CRÉDOC

LES SERVICES

LE RÔLE DE L'ORGANISME ASSUREUR DANS LA PRÉVENTION

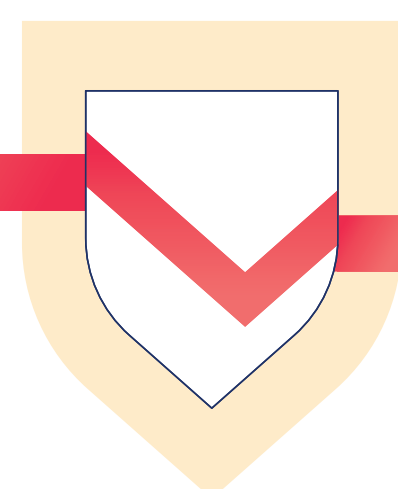
Une action de l'organisme assureur jugée légitime par

69 %
DES SALARIÉS et **83 %**
DES ENTREPRISES



La mise en place des actions de prévention est importante pour

84 %
DES SALARIÉS et **64 %**
DES ENTREPRISES



LES TARIFS NÉGOCIÉS* JUGÉS INTÉRESSANTS

Près de

6/10

salariés sont intéressés par ce service

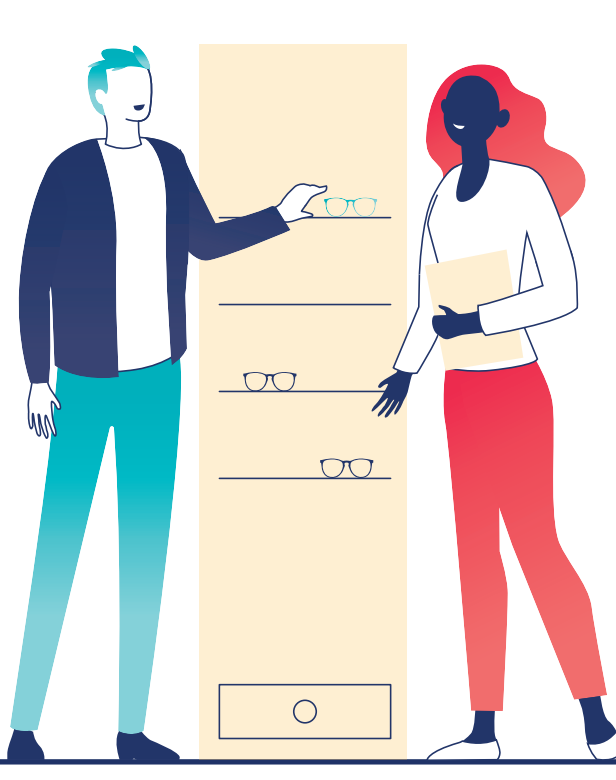
25 %
DES SALARIÉS

y ont déjà eu recours

et

52 %
DES SALARIÉS

y voient un intérêt au niveau du prix



52 %
DES ENTREPRISES

comptent ces services parmi les plus intéressants

* Réseaux de soins

UNE DEMANDE DE BILANS DE SANTÉ

73 %
DES SALARIÉS

et

61 %
DES ENTREPRISES



L'action sociale des organismes assureurs est jugée importante par

77 % DES SALARIÉS et **77 %** DES ENTREPRISES



La prise en charge des cotisations et remboursements pour les personnes à bas revenu, une priorité pour

33 % DES SALARIÉS et **25 %** DES ENTREPRISES



EFFET COVID : PRIORITÉ AUX AIDES D'URGENCE

35 % ^{+ 9 points}
DES SALARIÉS

et

27 % ^{+ 10 points}
DES ENTREPRISES

considèrent les aides d'urgence comme une priorité



MÉTHODOLOGIE

ENQUÊTE RÉALISÉE EN JUILLET 2021 AUPRÈS DE

1001

SALARIÉS

DU SECTEUR

PRIVÉ

(consultation en ligne)



1002

RESPONSABLES

D'ENTREPRISES

(consultation au téléphone)

460 entreprises de 1 à 9 salariés

214 entreprises de 10 à 49 salariés

229 entreprises de 50 à 249 salariés

99 entreprises de 250 salariés et plus



CTIP

CENTRE TECHNIQUE
DES INSTITUTIONS
DE PRÉVOYANCE

Acteur de la protection sociale de demain

Le CTIP compte 38 organismes adhérents au 1^{er} janvier 2021, dont 32 institutions de prévoyance, et une union. Elles couvrent plus de 13 millions de salariés en prévoyance et en santé, soit un salarié sur deux.